

⇒ Diaporama de la réunion sur le netboard des professeurs relais :

<https://netboarddaac.netboard.me/professeursrelais>

Présents :

DAAC : Jean-Jacques Paysant

DAAC adjoint : Sylvain Bory

Conseillers et conseillères DAAC présents : Cédric Govaere, Anne Moreau, Alexandra Moreira, Marielle Vannier, Lucie Sertillage

33 professeures et professeurs relais présents

Cité de l'architecture et du patrimoine : Enora Prioul, cheffe de projet en EAC, Jacques Taffin, professeur relais

Ordre du jour de la réunion

- 1- Accueil et présentation de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine
- 2- Mot d'accueil du Délégué Académique à l'Education Artistique et Culturelle, Jean-Jacques Paysant
- 3- Les actualités de la DAAC :
 - quelques changements au sein de l'équipe des conseillers
 - arrivée de nouveaux professeurs relais dans le réseau
 - bilan de l'appel à projets PEAC 24-25
 - Pass culture : bilan 23-24
 - formations EAC 24-25
 - orientations pour l'année 24-25 : 1^{er} degré, circulaire concernant les enseignements artistiques
 - les projets 24-25 : DAKAR 2026, Photofocus, Sport au fil de l'eau
- 4- Les bilans d'activité 23-24 :
 - retour sur le bilan nouvelle formule et évolutions potentielles
 - ce que nous disent les bilans sur le plan collectif
 - des idées à partager et à développer au sein du réseau
- 5- Echanges, lieu et thème du prochain séminaire, utilisation du netboard.
- 6- Visite libre de l'exposition « La saga des grands magasins ».

1- Accueil et présentation de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine :

La DAAC de Créteil remercie la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, et tout particulièrement, Enora Prioul et Jacques Taffin, d'avoir permis que la réunion se tienne dans ce lieu. Merci pour les démarches que cela a nécessité, pour votre accueil et pour le temps que vous nous avez consacré.

2- Mot d'accueil du Délégué Académique à l'Education Artistique et Culturelle, Jean-Jacques Paysant :

Cette réunion est la dernière réunion officielle de Jean-Jacques Paysant auprès des professeurs relais en tant que DAAC. Son départ en retraite est prévu pour fin décembre.

Après avoir présenté le contexte de cette nouvelle rentrée (points développés ci-après), Jean-Jacques Paysant souligne l'importance du travail des professeurs relais au service de l'Education artistique et culturelle et remercie les professeurs pour ces années de collaboration fructueuse.

3- Les actualités de la DAAC :

3.1 Changements au sein de l'équipe des conseillers et des conseillères :

L'équipe est de nouveau au complet cette année avec en particulier le retour de Stéphanie Coudurier sur les domaines « danse » et « culture scientifique, technique et industrielle ».

Sylvain Bory est nommé officiellement DAAC-adjoint. **Merci de le mettre en copie des sujets importants** en attendant la nomination du nouveau ou de la nouvelle DAAC début 2025. Les nouvelles fonctions de Sylvain impliquent des changements dans la répartition des domaines au sein des conseillers et des conseillères. Le domaine « patrimoine » est désormais pris en charge par Anne Moreau en plus de ses domaines habituels. Alexandra Moreira s'occupera de l'animation du réseau des professeurs relais.

Pour rappel, **Valentin Grimaud** est notre référent **Adage** tandis que **Cédric Govaere** s'occupe des questions concernant le **pass culture** (côté établissement scolaire).

Le détail de la répartition des autres domaines et missions est sur le diaporama.

3.2 Arrivée de nouveaux professeurs relais dans le réseau :

Les CAUE 93 et 94 bénéficiaient jusqu'à présent d'un unique professeur relais. Dorénavant, chaque CAUE 93 et 94 bénéficiera d'un professeur relais spécifique. Deux nouveaux collègues ont ainsi été recrutés :

CAUE 93 – Clémence Lagache et **CAUE 94 – Julien Calas**

Nous leur souhaitons la bienvenue dans le réseau.

La mission à la Manufacture des Œillets (CREDAC + TQI) évolue. Nous recruterons prochainement un nouveau professeur relais pour ces lieux. Un grand merci à Kim Lan Hoang Thuy pour le travail effectué sur la précédente mission.

Un nouveau ou une nouvelle collègue sera également prochainement recruté pour le Musée d'art et d'histoire Paul Eluard à Saint-Denis.

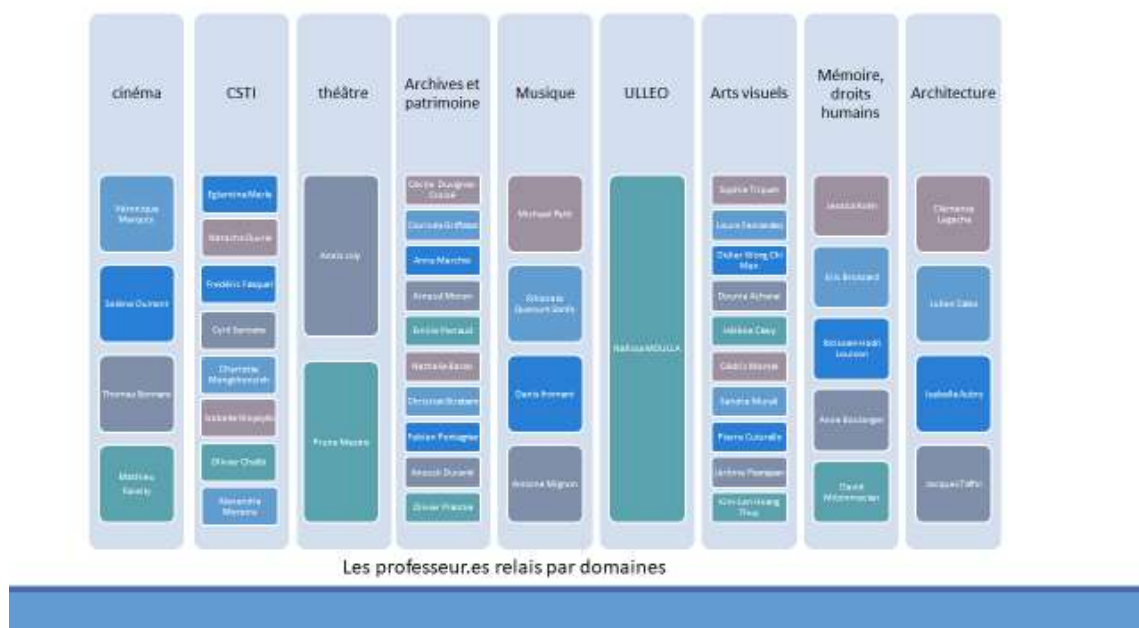
Nous proposerons début 2025 une réunion avec les nouveaux collègues professeurs relais afin de les accompagner dans leurs nouvelles missions.

3.3 Coup d'œil sur notre réseau tel qu'il existe aujourd'hui :

Le réseau des professeurs relais est constitué de 48 professeurs travaillant auprès de 49 partenaires culturels pour la DAAC de Créteil. La diversité des profils des professeurs relais et des actions mises en œuvre en EAC constituent une très grande richesse. Les bilans d'activité effectués chaque année en

attestent. Ce réseau est un outil précieux qu'il faut faire vivre en parallèle des missions auprès des partenaires.

Répartition des professeurs relais par domaines



La représentation ci-dessus permet une première approche des caractéristiques de ce réseau. La répartition des professeurs relais par domaines montre un certain déséquilibre qui peut nous interroger. Celle-ci révèle des besoins et des manières de travailler assez différentes selon les domaines mais aussi selon les spécificités des partenaires culturels. La répartition est également tributaire des moyens qui nous sont alloués.

En tant que professeur et professeure relais connaître ses différentes organisations peut être inspirant pour proposer de nouveaux contenus et nous invite donc à échanger, autant que faire se peut, avec nos pairs lors des différentes réunions organisées pour le réseau. A noter que les différentes réunions de groupe par domaine sont par ailleurs ouvertes à tous notamment pour les collègues qui sont soit isolés soit en mission depuis plusieurs années sur le même domaine.

Les dates et lieux des différentes réunions seront communiquées au fur et à mesure sur le netboard.

3.4 Bilan de l'appel à projets PEAC 24-25 :

comparaison du nombre de projets PEAC entre 2023 et 2024

	2023-2024	2024-2025
Nombre de projets déposés :	681	698
▪ Nombre d'établissements ayant déposé des projets	280	306
▪ Nombre d'élèves concernés	25 000	30 000
Nombre d'avis favorables (avec ou sans cofinancement) :	627	600
▪ Nombre d'établissements avec un avis favorable	268	277
▪ Nombre d'élèves concernés	23 500	21 800

Les chiffres (mais ce ne sont que des chiffres) sont dans le diaporama. Ils montrent une légère augmentation du nombre de projets déposés par rapport à l'année précédente alors que les budgets alloués n'ont pas augmenté.

L'étude de la répartition des demandes par type d'établissement, par département, par domaine peut permettre de sélectionner de manière plus équilibrée les projets dans lesquels les professeurs relais pourront s'impliquer.

A noter que les demandes déposées cette année contiennent plus souvent des propositions de budget qui ne sont pas équilibrées (pass culture, établissement, autres). Il faudrait veiller à accompagner les collègues au mieux sur ces questions. Peut-être serait-il judicieux de mettre en ligne, un document produit par les professeurs relais, au moment où l'appel d'offre 25-26 sera publié ?

3.5 Pass culture - bilan 23-24 (voir le diaporama et le document sur le netboard) :

L'utilisation du pass culture se généralise dans les établissements scolaires (voir le document bilan réalisé par la DRAC). Il est cependant parfois devenu la seule solution envisagée pour financer des projets EAC voire à la limite de l'EAC, et cela, quel que soit le montant nécessaire. Cela pose question sur l'engagement des établissements dans le financement de l'EAC et la répartition équitable des crédits entre chaque élève. Le rôle des référents culture devient central sur cette question.

Du côté des partenaires, les demandes de référencement continuent à affluer. Des dizaines de dossiers sont examinés lors des commissions. Il faut compter entre 2 et 3 mois pour obtenir une réponse après avoir déposé une demande.

Pour mémoire, **l'obtention d'un référencement pass culture n'est pas un gage absolu de qualité**. La commission n'a, par exemple, pas de visibilité sur les tarifs demandés ou sur le profil des intervenants qui seront effectivement devant nos élèves. Les chefs d'établissement et les professeurs doivent rester vigilants et critiques. Après avoir bénéficié d'une offre pass culture, il est souhaitable que le bilan sur Adage soit complété afin d'avoir un retour sur les actions menées avec les partenaires.

Le pass culture rencontre un succès certain, reste le problème des partenaires - qui pour des raisons diverses - ne sont pas associés au pass culture.

Côté professeurs relais, d'après les bilans d'activité, le déploiement du pass culture modifie pour beaucoup la manière de travailler en lien avec une nette augmentation des demandes. Ceux-ci sont d'ailleurs impliqués à différents niveaux : construction des propositions, saisie des offres, suivi des projets. Se pose la question de la priorité à donner à ces projets par rapport à l'ensemble des missions d'un professeur relais et la question de la qualité du suivi une fois l'offre validée.

3.6 Formations EAC 24-25 :

La DAAC a publié sur son site un lien vers un netboard qui recense toutes les formations et leur lien de pré-inscription dès qu'elles sont publiées. Nous attendons les consignes pour 25-26.

<https://netboarddaac.netboard.me/formationseac20/>

3.7 Orientations particulières pour l'année 24-25 :

En cette rentrée, deux « nouveaux » importants dossiers occupent les équipes des conseillers.

- **L'EAC dans le 1^{er} degré :**

L'EAC premier degré est naturellement prise en charge par les DSDEN mais il nous est demandé de travailler (depuis quelques temps déjà) avec ces différents représentants pour favoriser le développement de l'EAC et généraliser l'utilisation d'Adage.

Pour l'instant, la DAAC a commencé à rencontrer les partenaires 1^{er} degré afin de déterminer ce que chacun fait déjà et comment il est possible de travailler ensemble. Côté professeur relais, le travail avec le premier degré n'est, à ce jour, pas prioritaire mais est possible si cela ne prend pas la place

du second degré. **Nos missions seront peut-être amenées à évoluer, soyons attentifs à ce qui se fait sur cette question et aux opportunités qui pourraient se présenter.**

Un temps de réflexion durant la journée de séminaire sera consacré à cette question.

- **L'élaboration d'une circulaire pour les enseignements artistiques :**

Les conseillers et les différents partenaires institutionnels se rencontrent actuellement pour rédiger ensemble une circulaire encadrant le fonctionnement des différents types d'enseignements artistiques : options, classe à horaires aménagés dans les établissements scolaires. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

3.8 Les projets 24-25 :

Dans le prolongement des olympiades culturelles, le projet DAKAR 2026 est porté par Dominique Laudet, le projet Photofocus est porté par Sylvain Bory et le nouveau « Spoart, au fil de l'eau » est porté par Lucie Sertillage.

Les informations sur ces projets sont sur le netboard et sur le site de la DAAC. N'hésitez pas à revenir vers les conseillers concernés si vous avez des suggestions ou des questions.

4- Les bilans d'activité 23-24 :

Comme le rappelle la circulaire encadrant les missions des professeurs relais, un bilan d'activité est rédigé par chaque professeur relais à la fin de l'année scolaire. Afin d'en faciliter l'analyse, la forme du bilan d'activité, habituellement libre, a été modifiée à la demande du DAAC. Ainsi pour l'année 23-24, le bilan a été effectué sous forme d'un questionnaire en ligne préalablement réfléchi lors du séminaire 23-24.

4.1 Retour sur le bilan nouvelle formule et évolutions potentielles :

Merci aux professeurs relais d'avoir pris le temps de compléter le bilan d'activité en s'adaptant à cette nouvelle formule.

Aux termes de cette campagne de collecte des bilans, il apparaît que ce nouveau format est effectivement plus simple à utiliser pour récupérer et analyser les données sur le plan individuel et collectif. Par ailleurs, les retours des professeurs relais sur l'utilisation de cet outil sont globalement positifs dans la mesure où, pour la plupart d'entre eux, cela a permis un gain de temps en les obligeant à être plus concis. Nombreux sont cependant ceux qui soulignent le caractère impersonnel de cette version qui a tendance à limiter l'expression de chacun et qui laisse peu de place à la prise de recul vis-à-vis des actions menées. On note également des bilans qui ont perdu en précision et qui ne permettent pas d'avoir une vision réelle du rôle du professeur relais dans les actions menées. Or en terme de communication, ce bilan est un objet précieux qu'il nous faut préserver.

Afin d'améliorer cette nouvelle formule pour 2024-2025, nous essayerons de trouver un format numérique qui respecte mieux le règlement général sur la protection des données. Il nous faudra également faire en sorte que le bilan réponde mieux aux objectifs suivants :

- pour le professeur relais : mise en perspective de l'ensemble des actions conduites et de leur portée, prise de recul et réflexion vis-à-vis des missions confiées, espace d'expression des besoins.
- pour la DAAC : lisibilité des actions menées en lien avec les missions confiées et du contexte dans lesquelles elles sont réalisées.

Il faudra également davantage préciser les destinataires de ce bilan.

Ces questions seront à l'ordre du jour du prochain séminaire.

D'un point vu légal, le bilan doit être visé par le responsable de l'institution culturelle. Ce moment doit permettre au professeur relais d'échanger avec le partenaire pour ajuster le fonctionnement si nécessaire et

se projeter dans l'année à venir. **La DAAC peut être sollicitée pour faciliter les échanges si cela s'avère utile.**

4.2 Ce que nous disent les bilans sur le plan collectif :

Il n'est pas possible ici de faire une synthèse complète mais voici quelques points saillants sur les bilans d'un point de vue global.

Tout d'abord, les bilans montrent une très grande richesse et diversité de contenus proposés aux enseignants de notre académie et à leurs élèves en EAC. Ceci est lié à la qualité des partenaires mais aussi à l'investissement conséquent des professeurs relais souvent au-delà du temps prévu dans la lettre de mission. La question de la gestion du temps revient d'ailleurs fréquemment. Il n'est malheureusement pas possible d'envisager d'augmenter les moyens dédiés. Il faut donc ajuster raisonnablement les tâches prises en charge à la hauteur de la rémunération prévue. La plupart des professeurs relais se disent néanmoins satisfaits et épanouis dans cette mission.

Notons cependant que si les propositions sont riches et nombreuses, il est parfois complexe de déterminer précisément qui a pu en bénéficier et quelles retombées ont eu les propositions. Il faudrait envisager des outils qui permettent d'évaluer de manière plus formelle les bénéfices des actions menées et ainsi mieux communiquer sur ces questions. Ceci contribuerait par ailleurs à valoriser le travail effectué par les professeurs relais.

Les professeurs relais ne mentionnent que peu ou pas leur rôle en tant que représentant de la DAAC dans les bilans. En effet, leur travail hebdomadaire se fait auprès du partenaire alors que les rencontres avec les autres membres de la DAAC sont plus espacées. Ceci explique qu'une distance puisse se créer. Il est pourtant important de garder à l'esprit cet attachement à la DAAC de Créteil afin d'être un relais efficace auprès des enseignants rencontrés concernant notamment les directives et les projets EAC.

Cultiver cette identité DAAC nécessite en particulier, lorsque c'est possible, d'inclure dans les documents produits : le logo de l'académie de Créteil, une signature mentionnant le lien avec la DAAC... mais aussi de se présenter en tant que membre de la DAAC lors des formations ou des rencontres culturelles.

4.3 Des idées à partager et à développer au sein du réseau :

Les bilans contiennent de nombreux outils/idées qui peuvent nous inspirer les uns les autres. Afin de mutualiser ces ressources, le netboard est à disposition des professeurs relais.

Nous pouvons également travailler autour de projets communs comme par exemple :

- la réalisation, pour l'appel à projets PEAC, d'un guide inter-structure estampillé professeur relais ;
- des propositions de parcours inter-structures sur un thème commun. Cyril Santana, professeur relais auprès d'Universcience propose de travailler sur le thème de l'IA et de l'Art, en lien avec l'ouverture du Palais de la Découverte en juin 2025, exposition « IA : double je » ;
- développer une rubrique spéciale professeurs relais dans le Bulletin d'information académique ;
- construire des kits communs qui présentent la DAAC, le pass culture, Adage ... ;
- construire un guide de l'EAC pour les nouveaux entrants.

Les pistes à explorer sont nombreuses et il faudra probablement du temps pour les mettre en œuvre mais elles permettront de gagner en visibilité et de renforcer les liens de notre réseau.

5- Prochain séminaire des professeurs relais :

Il aura lieu le **jeudi 06 février au Hall de la Chanson**. Après des échanges habituels sur l'actualité de la DAAC, des ateliers de réflexion seront proposés comme par exemple l'EAC et 1^{er} degré, l'amélioration du support de bilan d'activité, la création de parcours inter structures.

Merci à toutes et tous pour votre présence et vos contributions lors de cette rencontre.

Alexandra Moreira
pour la DAAC de l'académie de Créteil